



Intitulé du poste

Agent d'Entretien des Espaces Verts

## Détails du poste

- 1- Affectation : Service des Espaces Verts
- 2- Lien hiérarchique : Responsable du service Espaces Verts
- 3- Catégorie Hiérarchique : C
- 4- Cadre d'emploi : Adjoint Technique
- 5- Classement (catégorie) :      Active       Sédentaire

## Missions

- 1- Principales :
  - Effectue l'entretien des espaces verts dans le respect de la qualité écologique et paysagère du site
- 2- Occasionnelles :
  - Participe selon les besoins à la viabilité hivernale (astreintes)
  - Intervient selon les besoins à la serre
  - Intervient ponctuellement au service de la Propreté Urbaine

## Activités et Tâches

- Effectue l'entretien général en fonction des spécificités paysagères du site : pelouses – massifs...
- Préserve la qualité des sites et prévient les risques
- Exécute les chantiers d'entretien et d'aménagement à partir d'un plan et d'un programme de travail
- Met en œuvre un plan de désherbage global du site
- Applique les règles de sécurité collectives et individuelles dans le cadre de l'utilisation des matériels, des outils et des produits
- Gère les déchets produits sur le site et les valorise dans les filières appropriées (compost – broyage...)
- Nettoie et entretient le matériel utilisé
- Fait appliquer et explique aux riverains les consignes définies pour chacun des sites : respect de la propreté – consignes de sécurité au moment des traitements et des travaux d'élagage
- Pose les éléments de protection des espaces verts et des plantations (arbres et végétaux) en période hivernale
- Réalise des aménagements d'espaces verts : petits travaux de maçonnerie, charpente, peinture – fabrication de mobilier urbain
- Assure les astreintes de la viabilité hivernale
- Participe aux travaux d'entretien du local du service
- Conduit des engins spécifiques de chantier en fonction de leur activité et de leur habilitation
- Intervient selon les besoins à la serre
- Intervient ponctuellement au service de la Propreté Urbaine

## Compétences/Qualités

### 1- Compétences :

- Avoir une excellente connaissance des végétaux
- Techniques liées au métier : élagage au sol - tailles - règles de plantation – tonte – débroussaillage – scarification – désherbage mécanique et manuel...
- Utiliser les équipements et outillages utiles à l'activité
- Savoir lire un plan
- Respecter les règles en matière de sécurité pour eux-mêmes, leurs collègues et les usagers

### 2- Qualités :

- Relative autonomie
- Esprit d'équipe
- Créativité
- Bon relationnel
- Disponibilité
- Sens du service public
- Bonne organisation

## Environnement du poste de travail

- 1- Lieu de travail : Espaces Verts et terrain
- 2- Horaires : 37h30/semaine : lundi au vendredi : 7h30–12h/13h–16h00
- 3- Outils de travail : tous outils et matériels utiles à l'activité
- 4- Relations fonctionnelles (interne/externe) :

<u>Interne</u>	<u>Externe</u>
<ul style="list-style-type: none"><li>- Agents de l'équipe</li><li>- Autres ateliers du Centre technique municipal</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Usagers des équipements municipaux</li><li>- Entreprises</li><li>- Citoyens</li></ul>

- 5- Congés/ RTT : 27 jours + 15 jours de RTT
- 6- Avantages liés au poste : Equipement individuel de travail et de sécurité fourni  
Heures supplémentaires possibles en fonction des besoins du service : récupération – rémunération
- 7- Contraintes particulières : Utilisation de matériel à risques - Habilitations requises pour certaines activités

## Facteurs d'évolution du poste

- En fonction des nouvelles technologies



## AVIS

### **La Mairie de Saint-Pierre procédera au recrutement direct d'un adjoint technique territorial affecté au service des Espaces Verts**

Poste d'agent d'entretien des espaces verts à temps complet placé sous l'autorité du Responsable du service des Espaces Verts

#### **Missions :**

- Effectue l'entretien des espaces verts dans le respect de la qualité écologique et paysagère du site
- Participe selon les besoins à la viabilité hivernale (astreintes)

#### **Activités et tâches :**

- Effectue l'entretien général en fonction des spécificités paysagères du site : pelouses – massifs...
- Préserve la qualité des sites et prévient les risques
- Exécute les chantiers d'entretien et d'aménagement à partir d'un plan et d'un programme de travail
- Met en œuvre un plan de désherbage global du site
- Applique les règles de sécurité collectives et individuelles dans le cadre de l'utilisation des matériels, des outils et des produits
- Gère les déchets produits sur le site et les valorise dans les filières appropriées (compost – broyage...)
- Nettoie et entretient le matériel utilisé
- Fait appliquer et explique aux riverains les consignes définies pour chacun des sites : respect de la propreté – consignes de sécurité au moment des traitements et des travaux d'élagage
- Pose les éléments de protection des espaces verts et des plantations (arbres et végétaux) en période hivernale
- Réalise des aménagements d'espaces verts : petits travaux de maçonnerie, charpente, peinture – fabrication de mobilier urbain
- Assure les astreintes de la viabilité hivernale
- Participe aux travaux d'entretien du local du service
- Conduit des engins spécifiques de chantier en fonction de leur activité et de leur habilitation
- Intervient ponctuellement à la serre et au service de la Propreté Urbaine

#### **Profil :**

- Etre titulaire d'un diplôme de **niveau V** (CAP, BEP, DNB) dans le domaine agricole en horticulture, ou des travaux paysagers
- Expérience professionnelle dans le domaine exigée
- Connaissance des règles d'hygiène, de propreté et de sécurité
- Permis B exigé et permis C souhaitable
- CACES R372, R389 souhaités

**Période du recrutement** : A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018

Rémunération statutaire

- **Adresser lettre de motivation + CV détaillé au plus tard le 17 novembre 2017 à midi à l'attention de :**

**Madame le Maire  
Direction des Ressources Humaines  
24 rue de Paris  
BP : 4213  
97500 Saint-Pierre**

Tous renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès du service des ressources humaines.

Fait à Saint-Pierre le 31 octobre 2017.